

Mot du Président

Le lauréat du premier Prix Abel est Jean-Pierre Serre. La Société Mathématique de France est heureuse d'adresser ses plus vives félicitations à celui qui la présida en 1970, année où se tenait à Nice le Congrès International des Mathématiciens.

L'attribution de ce premier Prix Abel a été l'occasion pour les médias de parler de mathématiques. Même si les journalistes se sont attachés principalement à des aspects futiles de l'événement, on peut se réjouir que notre discipline fasse l'objet d'une telle publicité. Il n'arrive pas encore assez fréquemment qu'il soit question de mathématiques dans les journaux : la communication n'est pas notre point fort. Quelques collègues dépensent beaucoup d'énergie pour faire connaître la vitalité de notre science, et l'impact de leurs réalisations est remarquable. Je pense notamment aux lauréats des Prix d'Alembert de la SMF, aux activités d'associations qui sont nos partenaires comme Femmes et Mathématiques, Animath, et quelques autres. Ces collègues sont encore trop peu nombreux, mais on commence à voir émerger plusieurs initiatives qui permettront au grand public de connaître notre existence. La SMF les encourage vivement et participe elle-même à plusieurs actions dans cette direction.

Les mises en doute répétées de la qualité de la science française finissent par créer un mouvement d'opinion hostile. Or la pertinence des indicateurs utilisés, comme les indices d'impact ou de citations, est loin d'être établie. Avec plusieurs autres sociétés savantes (Biologie, Chimie, Physique,...) la SMF a entrepris une étude de la situation, d'abord pour permettre d'évaluer l'état de la science française, ensuite pour élaborer des propositions. En faisant mieux connaître les réussites de la communauté mathématique française, nous contribuerons à rétablir une plus juste image de marque de la recherche scientifique de notre pays.

Michel Waldschmidt

Vie de la société

À la suite du tremblement de terre meurtrier qui a frappé l'Algérie, le Président de la SMF a envoyé des messages de sympathie à nos collègues algériens, notamment au président de l'Association Algérienne de Mathématiques avec laquelle nous avons des accords de réciprocité.

Avec d'autres partenaires, la SMF apportait son soutien moral au colloque « Pour plus de femmes scientifiques » qui s'est tenu à l'IHP le 17 mai. Ce colloque, dont Juliane Unterberger était l'une des principales organisatrice, a été un vrai succès.

Au salon des jeux et de la culture mathématique qui s'est tenu Place St Sulpice les 29, 30 et 31 Mai 2003, la SMF a partagé un stand avec la SMAI et

l'Association Femmes et Mathématiques; le thème retenu était « Les métiers des maths ». La permanence a été assurée par Gérard Tronel avec l'aide de quelques autres adhérents.

La journée annuelle 2003 s'est tenue à l'IHP le samedi 14 juin. Vous trouverez dans ce numéro de la Gazette le rapport moral qui a été adopté par l'Assemblée Générale. Sur le thème « Groupes et Géométrie », la partie scientifique de cette journée a été coordonnée par François Labourie et a permis d'écouter Pierre Pansu, Michel Boileau et Gregor Masbaum. De plus Laurent Guillopé a fait le point sur le programme de numérisation de documents mathématiques NUMDAM. Les prochaines journées annuelles le 19 juin 2004 seront consacrées à la recherche opérationnelle. Le prix d'Alembert de la SMF y sera décerné.

Avec plusieurs sociétés savantes scientifiques françaises, la SMF a adressé une lettre ouverte au Président de la République pour l'alerter sur les conséquences désastreuses qu'aurait le maintien des restrictions budgétaires annoncées par le gouvernement pour le financement de la recherche publique. Voici le texte de cette lettre.

*Paris, le 26 juin 2003
Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris*

*Lettre ouverte des Sociétés Savantes Scientifiques Françaises
au Président de la République*

Monsieur le Président,

La recherche fondamentale française est en danger. Les enjeux sont considérables, et le devoir des sociétés savantes que nous représentons est de vous alerter.

Les nations développées s'accordent toutes pour considérer que leurs économies reposent désormais de manière essentielle sur la qualité de leur recherche, sur la capacité de leurs industries à innover, à s'adapter, à développer des technologies nouvelles et sur leur niveau d'éducation qui est corrélé à la qualité de leurs laboratoires. Cette capacité dépend principalement des découvertes de la recherche fondamentale en Biologie, en Chimie, en Mathématique et en Physique.

Les progrès spectaculaires récents des Sciences de l'Information ou de la Médecine, proviennent des travaux réalisés en amont par toutes les sciences de base. Une recherche fondamentale dynamique est indispensable à la génération d'innovations véritables qui sont, par essence, imprévisibles. Elle est aussi absolument nécessaire à la formation des futurs spécialistes de haut niveau dont l'industrie et la technologie ont besoin. Toutes les grandes questions qui préoccupent légitimement nos

concitoyens, qu'il s'agisse d'environnement ou de santé par exemple, demandent un accroissement très important de nos connaissances. Les enjeux de la recherche scientifique sont énormes et se traduisent de plus en plus rapidement dans la vie quotidienne de chacun. Ils sont la clé de notre économie de demain.

D'autres pays l'ont bien compris qui font de la recherche scientifique une priorité absolue. La France doit continuer à être un acteur de premier plan. Les difficultés sociales et économiques que traverse notre pays et dont nous sommes conscients ne doivent pas nous entraîner à sacrifier les intérêts à long terme de la Nation. Si nous perdons notre compétitivité dans ce domaine, il sera long et coûteux, voire impossible, d'y remédier. Nous ne sommes pas le seul pays à connaître de telles difficultés, mais nous sommes le seul où des décisions aussi dangereuses pour notre avenir aient été prises.

La tradition scientifique française a permis à notre pays d'atteindre un très haut niveau dans le concert mondial. L'État est quasiment en France le seul à soutenir la recherche fondamentale. Quelle que puisse être leur bonne volonté, les entreprises ne prendront pas le relais de la recherche publique car elles sont soumises à des contraintes économiques le plus souvent à très court terme qui les empêchent d'investir dans l'avancement de la connaissance.

Le potentiel scientifique des organismes de recherche français est très élevé, comme en témoigne la qualité des recrutements. Certes, il doit être possible d'améliorer le fonctionnement de notre appareil de recherche. Nous souhaitons qu'une réflexion soit engagée, pour examiner sereinement et sans a priori les avantages et défauts de notre système. Les sociétés que nous représentons sont prêtes à jouer un rôle dynamique, d'abord dans ce processus d'évaluation, ensuite pour la mise en œuvre des réformes qui pourraient s'avérer nécessaires. Mais il ne faut surtout pas détruire un patrimoine aussi précieux que le nôtre.

Les difficultés que nous traversons ne sont rien en comparaison de celles que nous connaissons si l'absence de politique scientifique claire et ambitieuse nous condamne à l'appauvrissement, faute de pouvoir développer les technologies nouvelles qui seront notre richesse de demain. Notre recherche régressera rapidement si nos meilleurs chercheurs, après avoir fait leurs preuves, ne reçoivent qu'à l'étranger les moyens nécessaires au développement de leurs projets.

C'est dans ce contexte que notre devoir est d'appeler l'attention de tous nos concitoyens, sur tant de décisions budgétaires qui mettent notre tissu de recherche en péril : loi de finances en forte baisse, annulations de crédits, non versement de crédits votés, suppression de postes. Les restrictions de crédits effectives en 2003 et prévues en 2004 menacent gravement le fonctionnement de nos laboratoires au moment où nos concurrents directs, USA, Japon, principalement, maintiennent ou augmentent fortement leurs efforts.

Nous, qui représentons ici les associations professionnelles scientifiques, et n'avons pour objectif que la qualité de la science de notre pays au service de nos concitoyens, attirons votre attention sur les conséquences désastreuses de cette politique. L'Etat doit insuffler un élan indispensable à la recherche fondamentale en la finançant au niveau de ce qui est fait dans les grands pays développés. L'avenir scientifique, technologique et industriel de notre pays en dépend.

En espérant que vous serez sensible à la gravité de ce message, nous vous adressons, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération,

Édouard Brézin, Président de la Société Française de Physique
Jean-Yves Cahn, Président de la Société d'Hématologie
Alain Cozzzone, Président de la Société Française de Biochimie et de Biologie Moléculaire
Jean-Antoine Lepsant, Président de la Société Française de Biologie du Développement
François Mathey, Président de la Société Française de Chimie
Colette Picard pour Michel Théra, Président de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles
Geneviève Rougon, Présidente de la Société des Neurosciences
Catherine Sautes-Fridman, Présidente de la Société Française d'Immunologie
Michel Waldschmidt, Président de la Société Mathématique de France.

Rapport Moral

Période de juin 2002 à juin 2003

Affaires générales, par Michel Waldschmidt, Président

Ce rapport annuel est l'occasion de présenter quelques unes des activités de la société.

Activités Scientifiques

La journée annuelle de notre société a eu lieu le samedi 15 Juin 2002. Daniel Claude en a organisé la partie scientifique sur le thème « Mathématiques et Biologie ». Celle de juin 2003 sera consacrée au thème « Groupes et Géométrie » et coordonnée par François Labourie.

Les sessions des États de la Recherche bénéficient du soutien financier du Ministère de la Recherche et du CNRS. Une session eu lieu du 3 au 6 juin 2002 à l'Université Paris XIII : « Opérateurs de Schrödinger aléatoires : méthodes, résultats et perspectives ». La prochaine est prévue au CMLA, Cachan du 23 au 25 juin 2003 : « Aspects probabilistes de l'imagerie mathématique ». Une autre session devrait avoir lieu à Dijon en 2003 : « Dynamique presque hyperbolique ».

La SMF a participé :

- À une rencontre à Besançon le 14 octobre 2002 organisée par le Comité National d'Évaluation (CNE) sur les « formations nationales en mathématiques orientées vers les applications ».
- Aux journées nationales de l'APMEP qui se sont tenues à Rennes en octobre 2002.
- À la journée Mathenligne à l'IHP le 22 novembre 2002.
- Au Festival des Sciences à Marseille en décembre 2002.
- Au colloque national sur les études scientifiques universitaires « Les études scientifiques en question » à Bordeaux du 3 au 5 février 2003.
- Au congrès annuel de « MATH.en.JEANS » à Orsay du 23 au 25 mars 2002.

La SMF a parrainé plusieurs manifestations :

- Le congrès de Mathématiques Appliquées à la mémoire de Pierre-Louis Lions au Collège de France du 1 au 5 juillet 2002.
- La Journée du 18 décembre 2002 à l'IHP « Il y a 100 ans, la science et l'hypothèse » organisée par les Archives Poincaré (Nancy) et Philippe Nabonnand à l'occasion du 100ème anniversaire de la parution de Sciences et Hypothèse de Henri Poincaré.

- Un colloque à l'École Polytechnique à la mémoire de Laurent Schwartz en juillet 2003 (un numéro spécial de la Gazette y sera consacré).
- Le Colloque « Pour plus de femmes scientifiques » organisé par Femmes et Mathématiques à l'Institut Henri Poincaré le 17 mai 2003.

La SMF a aussi manifesté son attachement au Palais de la Découverte et son inquiétude devant les menaces qui pèsent sur son avenir au moment de la rénovation et de la restructuration du Grand Palais.

La SMF est aussi intervenue auprès de différents responsables pour les encourager à soutenir les mathématiques, aussi bien pour les questions concernant la recherche que l'enseignement. La SMF se préoccupe de l'évolution des effectifs des étudiants s'orientant vers les domaines scientifiques ; elle le fait en concertation avec d'autres associations et en liaison avec des scientifiques d'autres disciplines.

Enfin une rencontre amicale avec l'équipe - metteur en scène et acteurs - de la pièce de David Auburn, « La Preuve », qui se joue au théâtre des Mathurins à Paris a été organisée par l'IHP et la SMF le 20 janvier 2003.

Affaires Internationales

Un des principaux événements de cette année a été la tenue à Nice en février 2003 du congrès AMAM2003 organisé par la SMF, la SMAI et la SME. Cette manifestation a mobilisé de nombreuses énergies. Mireille Martin-Deschamps, Doina Cioanescu et Alain Damlamian y ont consacré une très grande partie de leur temps pour le préparer et équilibrer le budget. Le conseil scientifique, présidé par Pierre Louis Lions et Serguei Novikov, et le comité d'organisation local, composé de Denise Chenais, Jacques Blum et Charles Walter, ont permis que ce congrès soit réussi sur le plan scientifique aussi bien que pour l'organisation matérielle.

Un congrès franco-canadien (<http://smc.math.ca/Reunions/Toulouse2004/>) est en préparation. Organisé par la SMF, la SMAI, la SFdS (Société Française de Statistique) avec nos collègues canadiens de la SMC (Société Mathématique du Canada) et de la SSC (Société de Statistique du Canada), il se tiendra à Toulouse en juillet 2004. À cette occasion Jean-Jacques Risler mettra en place une structure mathématique francophone ; une réunion préliminaire pour préparer ce projet se tiendra au cours d'une rencontre avec la Société Mathématique Tunisienne en octobre 2003.

À la suite d'une réunion du COPED (Comité pour les Pays en Développement de l'Académie des Sciences) début 2002, la SMF, la SMAI et la SFP (Société Française de Physique) ont mis en place le 5 octobre 2002 une cellule de coordination pour les actions concernant les pays en développement. Présidée par Jean-Pierre Kahane, avec Claude Lobry comme secrétaire, elle a pour objectif de mener des actions afin d'attirer l'attention des tutelles sur l'insuffisance des moyens consacrés à la coopération avec les pays en développement dans les sciences de base.

Une réunion organisée le 5 septembre 2002 par Mireille Martin-Deschamps a permis aux membres des conseils de la SMF et de la SMAI de mieux connaître la SME (Société Mathématique Européenne). La SMF a été représentée lors de

diverses rencontres avec la SME, en particulier lors de l'AG à Oslo en juillet 2002. La SMF était membre de la délégation officielle du CNFM à l'Assemblée Générale de l'Union Mathématique Internationale à Shanghai en août 2002, juste avant le Congrès International des Mathématiciens de Beijing. Lors de cette Assemblée Générale et de ce congrès ICM2002 un dossier de presse, réalisé par Francine Delmer et Claire Ropartz, a été diffusé. Ces événements internationaux ont été l'occasion de développer des contacts avec un certain nombre de sociétés savantes de divers pays.

Un article présentant la SMF a été envoyé pour publication dans les bulletins internes des sociétés mathématiques avec lesquelles nous avons des accords de réciprocité : DMV (Deutsche Mathematische Vereinigung - Société Mathématique Allemande), DMF (Dansk Matematisk Forening - Société Mathématique Danoise), RSME (Real Sociedad Matematica Española), LMS (London Mathematical Society), UMI (Unione Matematica Italiana). Avec la DMV nous avons également plusieurs autres projets d'échanges et d'actions communes - une page commune aux sites web de chacune des deux sociétés a été préparée par Volker Heiermann. Enfin des actions communes avec la Société Mathématique de Moscou sont en projet.

La ville de Prague a subi en Août 2002 une inondation catastrophique qui a dévasté la Bibliothèque Vaclav Hlavaty de l'Université Charles. La SMF a remplacé gracieusement des périodiques perdus, tels que le Bulletin et les Mémoires de la Société Mathématique de France, Astérisque, les séminaires Bourbaki, ainsi qu'un certain nombre d'ouvrages. La SMF et la SMAI se sont associées pour lancer un appel commun à la solidarité en faveur de nos collègues pragois et pour organiser une collecte d'argent destiné à reconstituer le fonds bibliographique. Je remercie Jan Nekovar d'avoir coordonné cette action.

La bibliothèque d'Orsay avait mis à la disposition de la SMF des locaux pour entreposer une cinquantaine de collections des 100 premières années du Bulletin de la SMF. Les responsables ont demandé que ces locaux soient libérés. Grâce à l'action efficace de Jean Ecalte à Orsay, et avec l'aide de diverses institutions dont le CIMPA, le Centre Abdu Salam de Trieste (ICTP) et le Comité pour les Pays en Développement de la Société Européenne de Mathématiques, ces collections ont pu être distribuées à des bibliothèques, principalement dans des pays en développement.

Le Président de la SMF est intervenu près des autorités de l'Université de Nijmegen qui veulent fermer le département de mathématiques. Diverses autres interventions ont été faites par la SMF, par exemple près de la Game Theory Society et de la Palestinian Mathematical Society.

CIRM

La SMF est responsable de la gestion du CIRM ; avec le CNRS et le Ministère elle est l'une de ses trois tutelles. Étant donnée la situation du CIRM à côté de l'Université de la Méditerranée, nous souhaitons signer une convention avec cette université pour formaliser les relations entre nous et résoudre des questions liées au personnel et à la bibliothèque.

Le projet de rénovation du CIRM et d'extension de la maison de la SMF à Luminy sont en cours de réalisation (voir la partie du rapport moral rédigée par Paul-Jean Cahen).

Le bail emphytéotique qui doit expirer fin juillet 2004 doit être remplacé par une autorisation d'occupation temporaire dont la signature est imminente. Nous continuerons à prévoir une provision dans le budget pour l'amortissement du risque encouru.

La question du statut fiscal du CIRM continue de faire l'objet de négociations entre la SMF et l'administration fiscale, avec le concours d'un avocat de la SOFIDEEC.

Adhésions

Le nombre d'adhérents de la SMF reste inférieur à 2000. La pyramide des âges des adhérents montre aussi que nous n'attirons pas suffisamment de jeunes mathématiciens. Cette faiblesse numérique de notre Société est bien contraignante. Pour l'enrayer, il nous faudra probablement mieux valoriser nos actions en développant notre communication ; il ne suffit apparemment pas d'agir utilement pour la communauté mathématique, il faut encore le faire savoir, et je compte sur tous les adhérents pour cela. L'effort qui a été entrepris pour que la SMF ait plus d'activité au niveau local dans chaque université doit être poursuivi, et pour cela le rôle des correspondants doit être renforcé.

Collaboration avec la SMAI

De nombreuses actions sont menées en collaboration avec la SMAI.

- La brochure « Explosion des Mathématiques », parue juste avant le Congrès International ICM 2002 a été tirée à 15 000 exemplaires, elle continue à être largement diffusée et rencontre un réel succès. Elle aussi disponible sur le site de la SMF. Rappelons que sa réalisation a été possible grâce à des subventions du Ministère de la Recherche (Brigitte Vogler) et du CNFM. Des traductions en différentes langues sont à l'étude.

- La SMF et la SMAI disposent d'un portail commun <http://www.emath.fr/>. Ce portail est maintenu par le groupe webmath (<http://www.emath.fr/web-math.php>), qui est constitué de membres de la SMAI, de la SMF, de la Cellule Mathdoc et de personnalités compétentes. Dans ce groupe, Laurent Koelblen s'occupe plus précisément du serveur de la SMF.

Parmi les autres actions communes avec la SMAI, notons aussi :

- Le débat : « Les mathématiques dans les nouveaux cursus universitaires (licence master doctorat) » du 18 janvier 2003 (voir la section Enseignement)

- L'organisation du congrès de Nice (avec l'EMS en février 2003) et la préparation de celui de Toulouse (avec nos collègues canadiens en juillet 2004).

- La participation à l'annuaire de la communauté mathématique française (<http://annuaire.math.cnrs.fr/>) mis en place par le CNRS à l'Institut Mathématique de Jussieu.

- La mise en place d'une cellule de coordination pour des actions concernant les pays en développement (voir ci-dessus)

- Une coordination des correspondants locaux de nos deux associations.

– Différentes interventions ont été faites conjointement par Michel Théra (président de la SMAI) et le président de la SMF. Par exemple nous avons interviewé Jean-Marc Deshouillers sur les Primes d'Encadrement Doctoral, nous avons rédigé un appel (avec Etienne Guyon, président de la SFP) pour le soutien de la coopération internationale dans les sciences de base et nous avons cosigné un communiqué de presse le 19 octobre 2002 avec une dizaine d'autres associations concernées par la désaffection des jeunes pour les études scientifiques.

Personnel

Michel Zisman a poursuivi avec toujours autant d'efficacité la mission qui lui a été confiée depuis plusieurs années par la SMF pour s'occuper de toutes les questions de gestion du personnel. J'ai continué aussi à solliciter les conseils d'Emmanuel Hermand, secrétaire général de l'IHÉS, dont la compétence en ce domaine m'a été précieuse.

L'année en cours a vu des changements concernant la situation du personnel. Monique Michel, qui gérait les finances de la Société depuis de nombreuses années, a cessé ses activités. Catherine Branger a été recrutée en CDD pour 9 mois, et il est prévu de signer un CDI avec elle ensuite.

Alexis Argyroglo a été recruté sur un emploi jeune pour aider le secrétariat général et assurer diverses tâches administratives. À la fin de son contrat il a été remplacé par Nessim Marzouk.

Marielle Randria-Riou, assistante d'édition, a bénéficié d'un congé de maternité, pendant lequel elle est remplacée par Stéphane Aicardi.

Un recrutement d'une personne à mi-temps a été fait sur un CDD pour la cellule de Luminy (d'abord Isabelle Camblanne, puis Réjane Laval). Il faudra embaucher une personne en CDI dans un avenir proche, et nous étudions actuellement la définition précise du profil de ce poste.

Ce recrutement augmente les charges salariales - c'est indispensable avec le passage aux 35 heures, mais cela nous oblige à augmenter notre vigilance sur l'état financier de la société.

Sylvie Berlinguez, expert comptable à Sud Est Gestion (Marseille), nous conseille pour mettre en place de nouvelles procédures comptables. Le contrat qui nous liait avec KPMG n'a pas été renouvelé.

Je voudrais souligner l'extrême dévouement dont fait preuve tout le personnel de la SMF, aussi bien à Paris qu'à Luminy. Travailler avec des personnes fortement motivées facilite grandement la tâche, et je les remercie tous et toutes pour la qualité de leur travail.

Rapport financier par Alain Jacquemard, trésorier

Le résultat de l'année 2002 est positif, en légère baisse : le bilan (hors CIRM) présente un bénéfice de 40 k€ contre 44 k€ en 2001.

Rappelons que le bénéfice de 2000 était de 73 k€.

Cette baisse du bénéfice trouve son origine dans la baisse des revenus financiers et dans l'augmentation de la masse salariale, mais on assiste par contre à

une augmentation substantielle de la production vendue. Il faut noter qu'une partie de cette augmentation de la masse salariale n'est pas récurrente.

Grandes masses de l'exécution du budget

Les recettes et dépenses se trouvent diminuées cette année, suite à la décision de ne pas présenter des mouvements (comme ceux relatifs à la subvention MENRT pour le CIRM) dans ce bilan SMF hors CIRM.

Produits d'exploitation

Les recettes représentent environ 1,016 M€ (1,257 M€ en 2001) :

- (1) recettes dues aux deux principales revues : 356 k€ contre 294 k€ en 2001, mais le volume de fabrication a augmenté dans une proportion analogue).
- (2) cotisations, abonnement à la *Gazette* : stables à 111 k€.
- (3) produits financiers : 27,5 k€ contre 31,6 k€ en 2001 (baisse des taux d'intérêts).

Subventions

Les subventions pour l'activité d'édition se montent à 32 k€ (contre 39 k€). Figure aussi à ce poste le solde de la subvention du MENRT (15 k€) pour la brochure *Explosion des Mathématiques*.

Charges d'exploitation

En baisse à 1,004 M€ (contre 1,262 M€ en 2001).

- (1) masse salariale en nette hausse, comme prévu, à 323 k€ (contre 241 k€ en 2001) : prise en charge du salaire de G.Mora sur toute l'année 2002, embauches en intérim à la cellule de Marseille, frais de départ de Mme Monique Michel. Enfin, une provision de 13 k€ a été constituée pour les congés payés des salariées du CIRM. Cette hausse de la masse salariale est génératrice de déficits dans la plupart des revues.
- (2) les frais de fabrication sont stables, à 104 k€.
- (3) l'augmentation des impôts et taxes est forte (nous passons de 6 k€ en 2001 à 17 k€ en 2002), essentiellement à cause de l'augmentation de la taxe sur salaires.
- (4) on doit noter une augmentation des honoraires (+10 k€), en raison du non-règlement de la situation fiscale du CIRM (provisions pour honoraires d'avocat) et de la réorganisation comptable.

Astérisque, Bulletin et Mémoires

Nos deux principales revues ont augmenté sensiblement leurs ventes, même si les volumes de production croissent aussi. Mais l'augmentation de la masse salariale (qui est répercutée dans le bilan propre à chaque revue) entraîne un déficit supplémentaire. Sans cet effet, on constaterait une amélioration de la situation financière des principales revues.

- le déficit d'*Astérisque* se creuse à 37 k€ contre 10 k€ en 2001. Mais l'effet de l'augmentation de la masse salariale est de 45 k€.
- le déficit de *Bulletin et Mémoires* est de 25 k€ contre 21,5 k€ en 2001. Mais ici aussi, l'effet de l'augmentation de la masse salariale est très important, à 26 k€.

Autres publications

Les variations sont toujours plus difficiles à analyser, étant donné la dispersion des volumes produits d'une année sur l'autre. L'effet de l'augmentation de la masse salariale est ici aussi non négligeable.

(1) *RHM* : en déficit à 2 k€ (mais en excédent si la masse salariale est constante).

(2) *Cours Spécialisés* : en déficit à 1,4 k€ (à l'équilibre si la masse salariale est constante).

(3) *Séminaires et Congrès électroniques* : est parvenu, après les difficultés de ces dernières années, à un quasi-équilibre (bénéficiaire à masse salariale constante).

(4) *Panoramas et Synthèses* : l'excédent passe à 11 k€ (contre 5,5 k€).

Quelques remarques

La situation financière de la SMF reste bonne. Le résultat est encore bénéficiaire cette année malgré la nette augmentation des charges salariales, qui affecte l'équilibre de l'ensemble des revues. La réorganisation de la comptabilité et de la gestion a aussi induit des coûts supplémentaires mais transitoires (par exemple la rémunération de conseils). Mais elle devrait permettre dans le futur une gestion des ventes de nos publications plus performante, et occasionner des économies. D'autre part le niveau des cotisations reste stable. Par contre il est à craindre une diminution forte de nos subventions, et cela risque de mettre en difficulté certaines revues.

Publications, par Claude Sabbah

Réalisations de l'année 2002

Situation du secrétariat des publications

Le congé de maternité de Marielle Riou, assistante d'édition, se prolonge en un congé parental jusqu'à septembre 2003. Le CDD de Stéphane Aicardi sera renouvelé pour assurer l'interim.

Explosion des mathématiques

La SMF et la SMAI ont réalisé en juillet 2002 une brochure intitulée « L'explosion des mathématiques ». Cette initiative de promotion des mathématiques, a été lancée il y a deux ans et a reçu le soutien financier du Ministère de la Recherche et du Comité National Français des Mathématiciens. Elle a bénéficié de la collaboration de nombreux collègues et a pour but de montrer à un large public l'intérêt et la modernité des mathématiques, et d'expliquer les enjeux de la recherche. L'écho rencontré par cette initiative est important. Plusieurs demandes de traduction ont été sollicitées.

Anthologie de textes mathématiques parus dans la *Gazette*

Ce volume, sous la direction de Jean-Michel Kantor, est sorti aux éditions Vuibert au printemps 2002. Il a reçu un très bon accueil (« [...] In this critic's judgement : highly recommended! », V. Guillemin, *Math. Intelligencer*) et les ventes Vuibert sont bonnes. Par contre, la diffusion par la SMF est encore insuffisante (la SMF doit vendre au moins 100 exemplaires).

Mise en ligne de la *RHM*

Suite à la décision du Conseil prise en octobre 2002, les articles de la *Revue d'histoire des mathématiques* sont mis en ligne, depuis le premier numéro de la revue, et sont accessibles librement aux abonnés de la version papier (même formule que pour le *Bulletin*).

Mise en ligne de deux volumes de *Panoramas & Synthèses*

Deux volumes de *Panoramas & Synthèses* épuisés dans leur version en français (et réédités en anglais dans le cadre de la série *SMF/AMS Texts & Monographs*) ont été mis en ligne avec accès libre à l'automne 2002.

NUMDAM

Bien que NUMDAM (www.numdam.org) ne soit pas une réalisation de la SMF, ce programme de numérisation concerne la SMF, puisque l'ensemble des articles du *Bulletin* et des volumes des *Mémoires*, depuis leur origine jusqu'à l'année 2000 incluse, a été numérisé par la cellule MathDoc dans le cadre de ce programme. Il faut souligner le travail remarquable effectué dans ce cadre, et remercier tous les acteurs pour l'énergie qu'ils ont déployée, fournissant par là un outil inappréciable pour l'ensemble de la communauté. Les articles numérisés du *Bulletin* sont accessibles librement avec un seuil mobile de 10 ans (en 2003, les articles publiés antérieurement à 1993 sont accessibles). Suite à la décision du Conseil d'avril 2003, il en sera de même des volumes des *Mémoires*.

Traduction de la correspondance Grothendieck-Serre

Un contrat a été signé avec l'AMS pour la publication d'une version bilingue (sortie prévue : premier semestre 2004). L'AMS et la SMF partagent les frais et les bénéfices. La SMF a fait une demande de subvention auprès du CNL.

Réédition de SGA1

Il a été décidé de publier dans la série *Documents Mathématiques* la réédition, dirigée par Bas Edixhoven et librement disponible sur arXiv.org, du Séminaire de Géométrie Algébrique 1.

Édition des actes du colloque en l'honneur de Pierre Cartier

Ce colloque sera publié sous la forme d'un numéro spécial de la nouvelle revue « Moscow Mathematical Journal ». La SMF en achètera à prix réduit une centaine d'exemplaires pour les diffuser, et participe ainsi à la promotion de ce nouveau journal mathématique de haut niveau.

Contrat avec EDP Sciences

Le contrat de coédition pour la série *Cours Spécialisés* a été dénoncé et remplacé par un contrat de diffusion. Ainsi, EDP Sciences diffuse *Panoramas & Synthèses*, *Cours Spécialisés* et *Documents Mathématiques*.

Publicité

Outre les actions usuelles, des envois de lettres personnalisées accompagnées d'un catalogue ont été effectués auprès de mathématiciens anglais (une centaine), espagnols (environ 200) et allemands (environ 600).

Bilan de l'année 2002

Je renvoie au bilan des revues individuelles (disponibles auprès du secrétariat SMF) pour plus de précisions.

État de la publication des périodiques

- *Astérisque, Bulletin, Mémoires, Gazette, Officiel*

– La situation d'*Astérisque* est bonne. Il y a eu un petit retard de publication en fin d'année 2002. Il est possible que cela se reproduise en 2003. Étant données les fluctuations au niveau des textes et des auteurs, ce phénomène semble normal. Il reste bien contrôlé.

– La situation du *Bulletin* est excellente : les fascicules sont publiés très tôt sur le serveur, et la publication papier suit environ deux mois plus tard. La situation des *Mémoires* est bonne.

– La *Gazette* a une sortie régulière. Depuis quelques années, un numéro spécial supplémentaire paraît quand l'actualité l'impose. Il est prévu deux numéros spéciaux (consacrés respectivement à L. Schwartz et R. Thom).

– L'*Officiel* est disponible en accès gratuit sur le serveur SMF depuis novembre 1998. Un gros effort a été fait par son responsable, A. Chambert-Loir, pour simplifier l'envoi et le traitement des annonces.

- *Panoramas & Synthèses et RHM*

Les revues *Panoramas & Synthèses* et *RHM* ont un retard de publication, toujours dû au fait que le nombre de textes soumis est encore assez faible et que le travail éditorial sur chaque texte est très long et très soigné. Ce retard est dommageable pour le développement de ces revues. Les comités de rédaction en sont bien conscients, et il faut souligner l'effort important fait par ceux-ci et le secrétariat des publications pour résorber le retard antérieur.

Il faut souligner aussi l'ambiguïté de la série *Panoramas & Synthèses* : elle apparaît à l'extérieur comme une série de monographies ou d'ouvrages multi-auteurs, mais la SMF la traite comme une revue périodique. Ceci impose une parution périodique régulière, encore difficile à assurer par le comité de rédaction. Mais en contre-partie, la revue bénéficie de subventions. Si le nombre d'abonnés est stationnaire, la formule de vente par abonnement assure une vente minimale de chaque numéro. Par contre, EDP Science préfère la présenter, dans sa politique de diffusion, comme une série de volumes séparés. Il semble que la revue puisse survivre à cette ambiguïté.

État des publications non périodiques

- *Cours Spécialisés*

Deux livres sont sortis en 2001. Deux livres étaient prévus en 2002. L'un est sorti en décembre 2002, l'autre fin mars 2003. La série est maintenant bien alimentée, et semble être arrivée à maturité.

- *Séminaires & Congrès*

La série commence à trouver un rythme régulier de publication (un volume par an depuis 2000). La consultation électronique prend de l'ampleur (environ 900 téléchargements d'articles entre mars 2002 et mars 2003).

- *Documents Mathématiques*

Le succès des deux premiers volumes est acquis, et augure bien de la suite. Il est prévu la publication de la réédition de SGA1 et celle d'un cours de A. Douady et J.H. Hubbard. L'existence d'une version électronique libre de SGA1, entièrement identique à la version publiée, permettra de mesurer l'intérêt et les problèmes d'une telle formule.

Publications électroniques

L'utilisation, par la communauté, des publications électroniques de la SMF prend de l'ampleur. Les téléchargements d'articles de la *RHM*, nouvellement mise en accès électronique, sont encore faibles. Entre mars 2002 et mars 2003, on compte 365 téléchargements d'articles du *Bulletin* (libres pour les abonnés papier), de pays variés, et 900 téléchargements (libres) d'articles de *Séminaires & Congrès* (sans tenir compte des téléchargements sur les sites miroirs EMIS).

L'introduction de NUMDAM devrait accentuer cette évolution.

Quelques constatations :

- Les articles des numéros ayant plus de 10 ans du *Bulletin* sont encore téléchargés (environ 50/365).
- Le site est visité dès la mise à disposition des articles, donc avant la publication papier.
- La série *Séminaires & Congrès* devient de plus en plus connue, ce qui ne porte pas trop préjudice à la version papier. On rencontre aussi plusieurs téléchargements de volumes complets et quelques téléchargements de la série complète.

État des ventes des publications périodiques en 2002

Le nombre d'abonnés aux revues reste stationnaire, à de petites fluctuations près.

Les revues *Astérisque*, *Bulletin & Mémoires* et *Panoramas & Synthèses* ont encore bénéficié de la subvention du contrat quadriennal signé avec CNRS-périodiques. La *RHM* et *Panoramas & Synthèses* ont aussi bénéficié de subventions du Ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française), subventions qui ne devraient pas pouvoir être renouvelées, en principe.

Les ventes de volumes séparés de ces revues (hors abonnement) sont un peu en baisse, aussi bien par la SMF que par l'AMS, sans que la raison en soit bien claire.

État des ventes des publications non périodiques

- Coédition *SMF/AMS Texts & Monographs*

Les conclusions du rapport sur les publications de juin 2002 sont confirmées : cette collection correspond à un besoin réel et est appréciée par les non francophones ; elle permet aux auteurs d'ouvrages en français de bénéficier d'une bien meilleure diffusion. Par exemple, le volume 3 de la série (*Astérisque* 229) a fait l'objet d'un compte-rendu dans le *Bulletin* de l'AMS, ce qui est très rare pour

une publication française. J'indique toutefois que Pierre Colmez (Astérisque) émet des réserves sur la nécessité de traduire les volumes d'Astérisque. En effet, cette série contrarie un peu la diffusion de l'ouvrage en français dans les pays non francophones (surtout pour *Panoramas & Synthèses*). Au total, 8 volumes sont sortis dans cette série jusqu'à présent, soit

- 4 *Panoramas & Synthèses*,
- 3 *Astérisque*
- 1 *Cours Spécialisés*

On peut faire plusieurs constatations sur les chiffres :

- En deux ou trois ans, les ventes de chaque volume sont entre 300 et 400 exemplaires (exception : le volume 1 a atteint 715 exemplaires, dont encore 43 en 2002, et le volume 8, paru en 2002, a déjà atteint plus de 300 exemplaires). L'AMS a vendu 800 volumes en 2002, avec seulement une parution nouvelle.

La SMF vend peu de volumes de cette série. Le bénéfice pour la SMF est donc faible.

- **Autres publications**

Les ventes des derniers numéros de *Séminaires & Congrès* sont encore faibles, mais le tirage des volumes est réduit, pour prendre en compte l'existence d'une version électronique gratuite.

Les ventes de la série *Cours Spécialisés* sont un peu décevantes, surtout de la part de notre diffuseur EDP Sciences.

Par contre, les deux premiers numéros de la série *Documents Mathématiques* ont un très bon résultat, y compris par l'AMS.

Évolution des tarifs

Le Conseil de janvier 2001 a décidé de faire subir aux tarifs une augmentation annuelle faible mais non nulle, de l'ordre de 2 à 3%, pour faire face à l'augmentation du prix du papier. Une augmentation du nombre de pages publiées par *Astérisque* en 2002 induit aussi une augmentation spécifique du tarif de l'abonnement pour cette revue, de l'ordre de 6%.

Par ailleurs, le Conseil avait aussi décidé de ramener progressivement le taux de réduction pour les membres de 50% à 30%, pourcentage qui sera atteint en 2004 (ceci concerne essentiellement les abonnements *Astérisque* et *Bulletin & Mémoires*).

Les dossiers qui vont évoluer en 2003

Action publicitaire pour la RHM

La *RHM* devrait évoluer à partir du numéro 9 (2003), en utilisant notamment les mêmes procédés de composition que les autres revues et unifiant ainsi le travail du secrétariat des publications. Un effort va être fait pour implanter la revue de manière plus importante aux États-Unis : sous-titre en anglais, traduction de l'éditorial, mais aussi envoi de lettres personnalisées en Amérique du Nord. L'existence d'une version électronique devrait aider à l'implantation de la revue.

Publications électroniques/publications papier

Un des enjeux majeurs de ces prochaines années pour la SMF va être la maîtrise de l'équilibre financier entre publications papier et électronique.

Les comportements des mathématiciens évoluent, et la mise en place d'outils performants comme le serveur arXiv.org ou les programmes comme NUMDAM accélèrent ce processus. Le grand projet « Digital Mathematical Library », où la SMF est représentée par Laurent Guillopé, va sans doute façonner les comportements, et des utilisateurs et des éditeurs, académiques ou commerciaux.

Plusieurs problèmes n'auront sans doute pas une solution rapide :

- Que faut-il faire payer, sous quelle forme ?
- Faut-il publier électroniquement les monographies ?
- Comment utiliser au mieux l'existence d'une publication électronique pour valoriser la publication papier correspondante, et ne pas mettre en péril sa viabilité financière ?

Difficulté des actions de partenariat

L'absence d'une structure commerciale au sein de la SMF rend peu rentables certaines actions de partenariat éditorial, pourtant initiées par la SMF. Par exemple, la série *SMF/AMS Texts & Monographs* ou l'Anthologie en collaboration avec Vuibert. La SMF ne réalise que peu de ventes par elle-même, face à des structures de diffusion plus efficaces. Le risque est analogue pour la diffusion du numéro spécial du « Moscow Mathematical Journal ».

Ce type d'actions ne pourra être poursuivi que si la SMF réussit à l'accompagner de mesures de diffusion importantes.

Subventions

Il ne semble pas, pour le moment, que la SMF soit en mesure de se passer de subventions, ponctuelles ou contractuelles, pour ses publications. Certains volumes se vendent bien pour diverses raisons, la SMF doit aussi assurer, par elle-même ou par ses diffuseurs, une vente raisonnable aux autres, ce qui reste difficile dans le cadre de sa structure, plus adaptée aux revues périodiques.

Il reste donc nécessaire d'être à l'affût de toute possibilité dans ce domaine.

Pôle des revues académiques françaises en mathématiques

Face à l'existence de consortia d'universités gérant globalement des accords avec de gros éditeurs, les petits éditeurs risquent de se voir mis à la marge par les bibliothèques. La SMF pousse à une certaine coordination des revues académiques françaises, dans le domaine de la fabrication comme dans celui de la diffusion, pour mettre en commun les ressources et leur savoir-faire d'une part, et pour proposer aux bibliothèques de mathématiques ou universitaires des propositions intéressantes et visibles d'autre part. L'interlocuteur principal est ici le CNRS, dans la mesure où les revues sont subventionnées par CNRS-périodiques, et la cellule MathDoc.

Enseignement, par Nicole Berline

En ce qui concerne les questions d'enseignement, deux sujets importants ont marqué l'année écoulée pour la SMF : la mise en place des nouveaux cursus universitaires LMD : licence, master, doctorat, d'une part, la désaffection désormais indéniable pour les études scientifiques universitaires, d'autre part. Sur ces sujets comme sur d'autres, nous sommes associés à la SMAI et cela rend nos efforts bien plus pertinents et utiles.

Le débat public du 18 janvier 2003 « Les mathématiques dans les nouveaux cursus universitaires (licence master doctorat) »

Le nouveau schéma licence – master – doctorat (LMD) doit être mis en œuvre dans les contrats quadriennaux des universités, au fur et à mesure de leur renouvellement. Une première vague d'universités s'est trouvée concernée dès l'automne 2002. Les autres universités devront faire des propositions dans les deux années qui viennent et de nombreuses interrogations se sont exprimées sur la manière d'intégrer les enseignements de mathématiques dans ce nouveau schéma.

Pour favoriser un échange d'informations, la SMF et la SMAI ont organisé une rencontre qui s'est tenue le 18 janvier 2003 à l'Institut Henri Poincaré.

Les actes de ce débat ont été publiés dans la Gazette d'avril 2003.

Comme les débats des années précédentes, celui-ci a été préparé par les commissions enseignement de la SMF et de la SMAI. Nous avons demandé aux correspondants de la SMF de nous renseigner sur les projets de leurs universités. Nous remercions celles et ceux qui ont répondu. Pierre Arnoux a dessiné une synthèse des questions qui se posent et des projets en cours, à l'aide de leurs réponses et des renseignements qu'il avait pu se procurer lui-même, en particulier sur les sites Internet des établissements.

La mise en place des cursus LMD va affecter la vie universitaire pendant plusieurs années. A cette occasion la SMF souhaite continuer à se mettre au service de la communauté mathématique en offrant des possibilités d'information et de débat, en particulier sur son site Internet (forum, tribune libre, pages enseignement). Il serait bon d'actualiser régulièrement le gros travail de synthèse commencé par Pierre Arnoux : évaluer, commenter, critiquer la réforme LMD, et faire des propositions *du point de vue des mathématiciens*.

Un échange d'opinions s'est ainsi tenu à propos des concours de recrutement (CAPES et agrégation) et des masters. Affaire à suivre.

La désaffection pour les études scientifiques universitaires

Le nombre des bacheliers scientifiques augmente, le nombre d'étudiants à l'université augmente, et le nombre d'étudiants dans les filières scientifiques diminue. Le phénomène touche tous les pays développés. En France, de nombreux rapports et colloques se penchent sur cette évolution préoccupante. La SMF contribue bien sûr aux efforts multiples destinés à la redresser, en premier lieu par ses actions générales de promotion des mathématiques, comme la brochure « l'explosion des mathématiques », réalisée avec la SMAI, ainsi que par sa participation aux colloques mentionnés.

Le manifeste *Action sciences*

À l'initiative de l'UDP (union des physiciens) et de l'APMEP (association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public), dix associations et sociétés savantes de chercheurs et d'enseignants de différentes disciplines scientifiques, dont la SMF, ont adressé à la presse, courant octobre, un communiqué dans lequel

« Elles attirent l'attention sur la désaffection des jeunes pour les études et carrières scientifiques de tous ordres, et des conséquences, tant pour le recrutement des futurs enseignants que pour celui des ingénieurs, chercheurs et techniciens qui exerceront demain une activité scientifique dans notre pays. Elles demandent des mesures urgentes pour redresser la situation. »

Le communiqué est en ligne sur la page <http://smf.emath.fr/Enseignement/>

Colloques

– colloque national sur les études scientifiques universitaires qui s'est tenu à Bordeaux les 3, 4, 5 février dernier qui a réuni plusieurs centaines de participants des diverses disciplines scientifiques, faisant suite à celui de Lille l'an dernier. La brochure « Explosion des mathématiques » a été distribuée à tous les participants et a obtenu un accueil très favorable. Le conseiller du ministre pour les mathématiques et l'informatique l'a baptisée « le petit livre bleu » pour montrer son enthousiasme.

– la SMF participera au colloque « Réussir avec les sciences » organisé par le Conseil national des programmes le 25 avril 2003.

– colloque de Besançon Comité National d'Evaluation : Débouchés des mathématiques. Guy Chassé y a représenté la SMF.

– journées APMEP de Rennes : Alain Jacquemard y a représenté la SMF

Rencontre avec la Commission du Titre d'Ingénieur

Une délégation de la SMF et de la SMAI a été reçue par Louis Castex, président de la commission des titres d'ingénieur (CTI) le mardi 18 février. La discussion a porté sur l'enseignement des mathématiques dans les écoles d'ingénieurs. Le rapport du CNE met en évidence le fait que ces enseignements sont de moins en moins souvent assurés par des mathématiciens. Cette rencontre a montré qu'il était important de dialoguer avec la CTI, et les contacts vont être développés.

Relations avec d'autres institutions

Animath

Il faut trouver un nouveau représentant de la SMF pour remplacer Anne Queguiner-Mathieu.

Conseil scientifique des IREM

Nicole Bopp représente la SMF. Le fonctionnement des commissions inter-IREM a été analysé ainsi que leur rôle dans le réseau des IREM.

Convention DESCO

L'inspection générale a demandé à la SMF de fournir des listes de personnes-ressources pour participer au jury du CAPES, au jury du Bac, aider les professeurs à monter des Travaux Personnels Encadrés ; et suggéré que la SMF passe une convention avec la DESCO ¹ et autres demandes de l'inspection générale) à ce sujet. Nous ne voyons pas bien quel profit retirerait la SMF d'une telle convention.

CREM

Les quatre associations à l'origine de la CREM ont écrit au ministre pour demander le renouvellement de la CREM. Nous demandions que la CREM soit pérennisée afin qu'elle puisse travailler à long terme sur les questions qui le méritent. Le conseiller du ministre nous a répondu en termes contradictoires, il ne voit dans cette commission qu'une aide à la décision pour gouvernement, mais il semble que la mission de la CREM sera renouvelée, J.-C. Yoccoz acceptant d'en prendre la présidence.

Perspectives

- Pour janvier 2003 on pourrait envisager une table ronde sur *Mathématiques, informatique et modélisation*.
- Rencontre avec la commission de l'enseignement primaire.

Secteur diffusion, par Paul-Jean-Cahen

On pourrait remettre en question la présentation du rapport moral de notre société scindé en paragraphes dont divers rédacteurs assument (presque) l'entière responsabilité. Cette présentation devrait néanmoins me permettre, après six années au service de la S.M.F. et la charge de la « cellule de diffusion », de livrer quelques réflexions, sorte de bilan, au moment de passer le relais pour les années à venir.

Alors que le Conseil de la S.M.F. a décidé en 2001 de considérer plutôt le Vice-Président en charge de la cellule comme responsable du *secteur diffusion*, avec la volonté de répartir les tâches au sein de la Société, on pourrait trouver paradoxal que je questionne la présentation du rapport moral en parties distinctes correspondant chacune à un secteur d'activité. Mais cette apparente contradiction est au cœur même de la réflexion qui accompagne ce rapport sur l'activité de la dernière année (inscrite bien évidemment dans une continuité avec les précédentes).

Toute l'année passée a notablement été marquée par des renouvellements de personnels. C'est un processus long et difficile et c'est un processus qui a engagé l'ensemble du bureau. Avec le départ à la retraite de la comptable de Paris, la S.M.F. a dû procéder à son remplacement ; auparavant, il y a déjà un an, une personne avait été recrutée à Marseille, à mi-temps et en contrat d'intérim, pour assurer la comptabilité des activités de diffusion (en remplacement d'un personnel en cessation progressive d'activité, qui fait désormais tout son service au CIRM). La répartition des devoirs et prérogatives entre ces deux

¹ Direction de l'Enseignement Scolaire

postes n'allait pas de soi et le bureau a engagé une réflexion en profondeur, qui n'est d'ailleurs pas terminée. La secrétaire en intérim n'ayant pas donné entière satisfaction a du être remplacée, dans l'urgence, à l'automne. Aujourd'hui, une secrétaire est en CDD, jusqu'aux vacances d'été, à mi-temps, à Marseille. Nous apprécions tous ses qualités bien qu'elle apparaisse comme surqualifiée pour l'emploi qui lui est confié. Tous ensemble, nous devons définir soigneusement le profil du poste à pourvoir de manière définitive, sans aucun doute d'avantage pour des activités de gestion commerciale que de comptabilité. Mes six années à la S.M.F. m'ont confirmé une évidence : les questions de personnels sont délicates, et les amateurs que nous sommes n'y sont pas nécessairement bien préparés. Le bureau se doit d'assurer collectivement son autorité mais je crois pouvoir dire que nous avons bien progressé en ce sens.

Le secteur publication semble aujourd'hui bien défini, en revanche le secteur diffusion reste en partie à bâtir. Le logiciel de Gestion commerciale, pourtant acquis en 1998, n'est toujours pas exploité au mieux de ses possibilités. En fait, la décision de l'installer à Paris n'a été prise qu'au printemps de cette année. Les bilans globaux, les synthèses, qui relèvent plus d'une vision centrale de la société pourront ainsi être faits au siège. Les routages et divers travaux de manutention sont assurés de manière efficace par Gilbert Mora ; la poste nous donne maintenant entière satisfaction : enlèvement des colis, tarifs, envois par avion, tout cela marche bien. Par contre l'articulation entre fichier, impression des étiquettes, routage, réclamations reste à préciser. Nous procédons à un essai de routage par un nouvel imprimeur, c'est sans doute l'occasion d'avancer sur toutes ces questions. Encore une fois, si l'identité du secteur doit se développer, ceci reste l'affaire de la S.M.F. dans son ensemble. Un pas très positif est la décision que nous avons prise de deux voyages par an de la secrétaire générale à Marseille, pour assurer la nécessaire coordination de nos activités. En tout état de cause, le secteur diffusion ne trouvera son régime de croisière qu'à l'issue du processus de recrutement.

Parmi les objectifs prioritaires laissés par mon prédécesseur était celui de résoudre la question du local de stockage, mis à notre disposition par l'Université de la Méditerranée à plusieurs centaines de mètres, avec tous les problèmes que cela pose, notamment la précarité de cet « arrangement ». Mission presque accomplie. Les financements sont obtenus (la ville de Marseille nous a accordé une subvention d'environ 225k€, l'assemblée générale de la SMF a voté l'an dernier un crédit de 30k€). En avril se termine l'ouverture des enveloppes pour l'appel d'offre aux entrepreneurs, réparti en 8 lots (gros œuvre, étanchéité, menuiserie extérieure, ascenseur, chauffage, électricité). Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération CIRM 2000, pour lequel nous avons obtenu des subventions des collectivités locales (CG13 et Région PACA) et dont les travaux ont déjà commencé. Le responsable de la cellule s'est vu confier un rôle d'ambassadeur auprès des partenaires locaux : CIRM, Université, Ville, Département, Région. C'est un grand sujet de satisfaction de voir l'aboutissement de nos démarches avec la réalisation de ces grands travaux.